

IFRS 4 phase 2 : le bout du tunnel ?

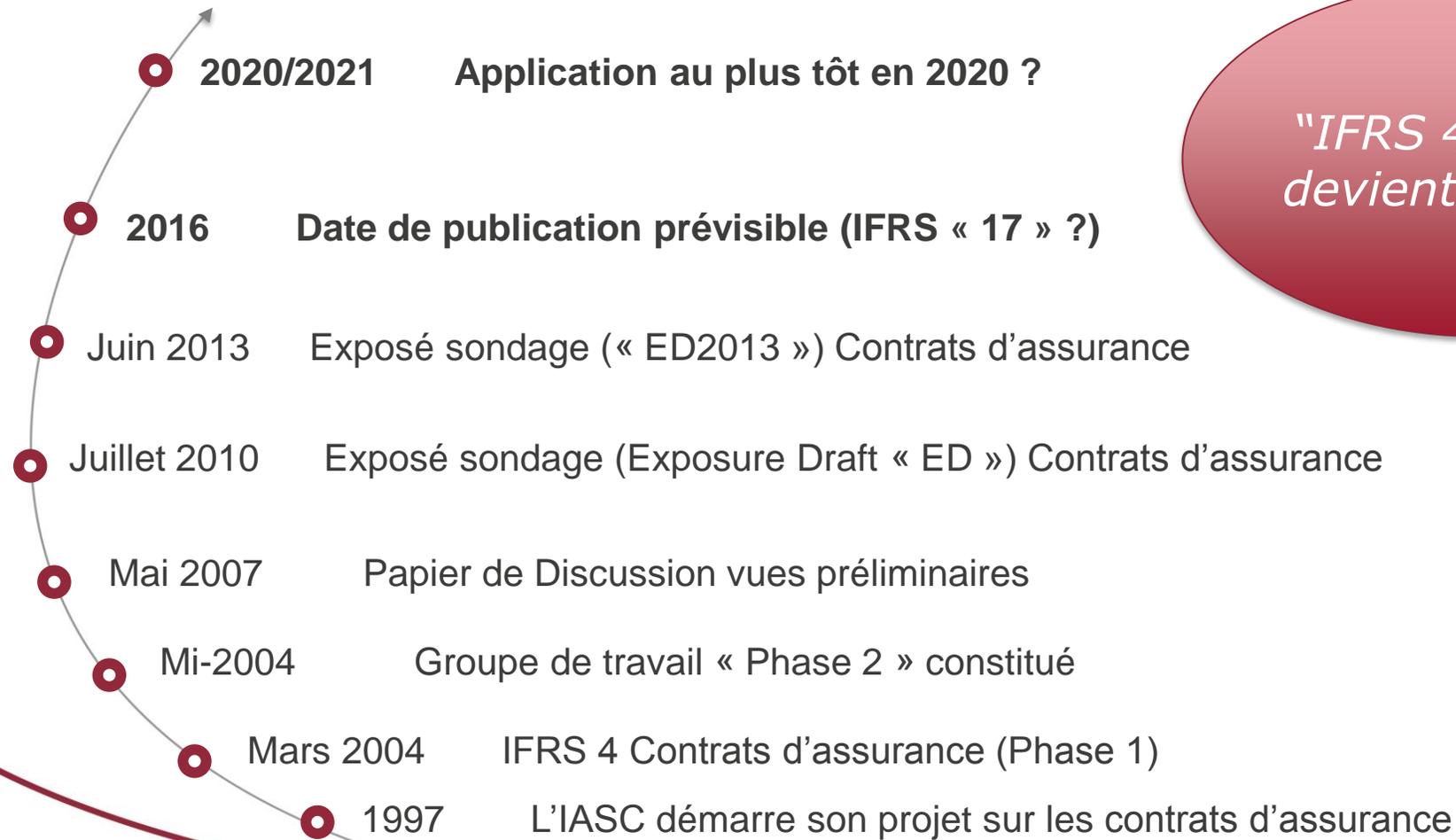
Plan de la présentation

1. Calendrier
2. Principes essentiels d'IFRS 17
3. Focus sur les points en discussion
4. Exemple pour les contrats participatifs
5. Enjeux opérationnels
6. Prochaines étapes

Plan de la présentation

- 1. Calendrier**
2. Principes essentiels d'IFRS 17
3. Focus sur les points en discussion
4. Exemple pour les contrats participatifs
5. Enjeux opérationnels
6. Prochaines étapes

Calendrier



*"IFRS 4 phase 2
devient IFRS 17"*

Plan de la présentation

1. Calendrier
- 2. Principes essentiels d'IFRS 17**
3. Focus sur les points en discussion
4. Exemple pour les contrats participatifs
5. Enjeux opérationnels
6. Prochaines étapes

Modèle d'évaluation et de présentation proposé par l'IASB

Reconnaitre et comptabiliser un contrat

- Reconnaissance du contrat quand la période de couverture du risque commence

Evaluer un contrat à l'origine

- Evaluation sur la base de l'ensemble des informations disponibles relatives aux flux de trésorerie attendus
- Cohérence avec les données de marché observables
- « Day one loss » possible mais report de tout « day one gain »

Réévaluer ce contrat lors des périodes suivantes

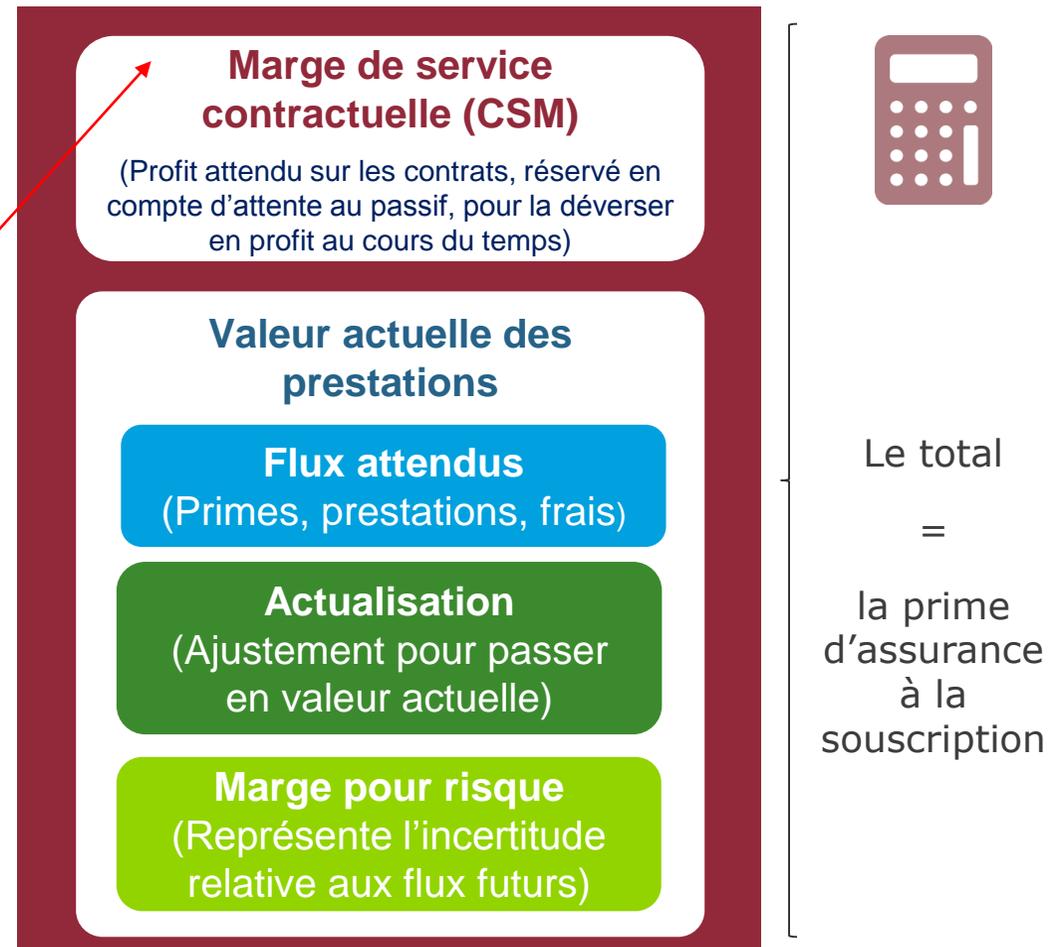
- Réévaluation à chaque date de reporting (flux de trésorerie, taux d'actualisation, marge de risque)
- Reconnaissance des effets des changements d'estimations des prestations futures dans les périodes où le service est rendu

Présenter les résultats dans les états financiers

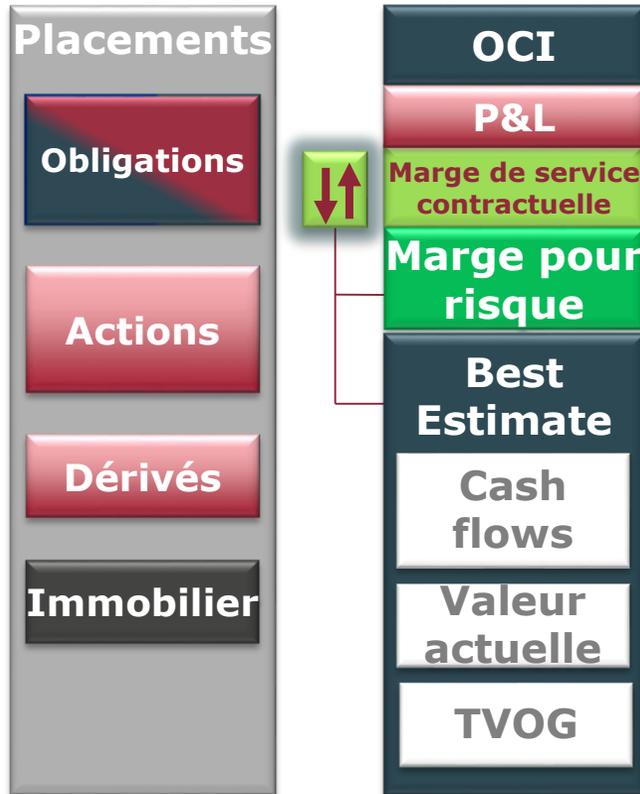
- Présentation des produits et charges cohérente avec celle des contrats non assurance
- Possibilité de comptabiliser l'effet de la désactualisation en résultat et l'effet des variations de taux d'actualisation entre deux périodes en OCI
- Informations en annexe sur les montants comptabilisés dans les états financiers, les jugements utilisés et les risques associés aux contrats d'assurance

Principes essentiels d'IFRS 17

- Le passif est valorisé sur la base de la valeur actuelle des prestations (prestations actualisées à un taux d'intérêt)
- La valeur actuelle des prestations inclut une marge pour risque, afin de tenir compte de l'incertitude relative aux flux futurs
- A laquelle s'ajoute une marge de service contractuelle (Contractual Service Margin « CSM ») pour se caler aux primes
 - La CSM est amortie dans le temps sur la durée de couverture résiduelle des contrats
 - S'il s'agit d'une perte attendue, elle est prise immédiatement en charge par résultat à la souscription du contrat
 - La CSM est ajustée des variations de cash flows futurs



Principes essentiels d'IFRS 17



Modèle Général	Variable Fee Approach
<ul style="list-style-type: none"> • Best Estimate + marge pour risque 	
<ul style="list-style-type: none"> • CSM mesurée à l'origine puis amortie linéairement 	
<ul style="list-style-type: none"> • CSM < 0 enregistrée directement en P&L 	
<ul style="list-style-type: none"> • CSM absorbe les chocs techniques 	<ul style="list-style-type: none"> • CSM absorbe les chocs techniques et financiers
<ul style="list-style-type: none"> • Désactualisation au taux figé initial en P&L 	<ul style="list-style-type: none"> • Désactualisation au taux courant + Option CPBY : désactualisation = revenus financiers en P&L
<ul style="list-style-type: none"> • Effets de variation de taux d'actualisation en P&L ou OCI (option) 	

Principes essentiels d'IFRS 17

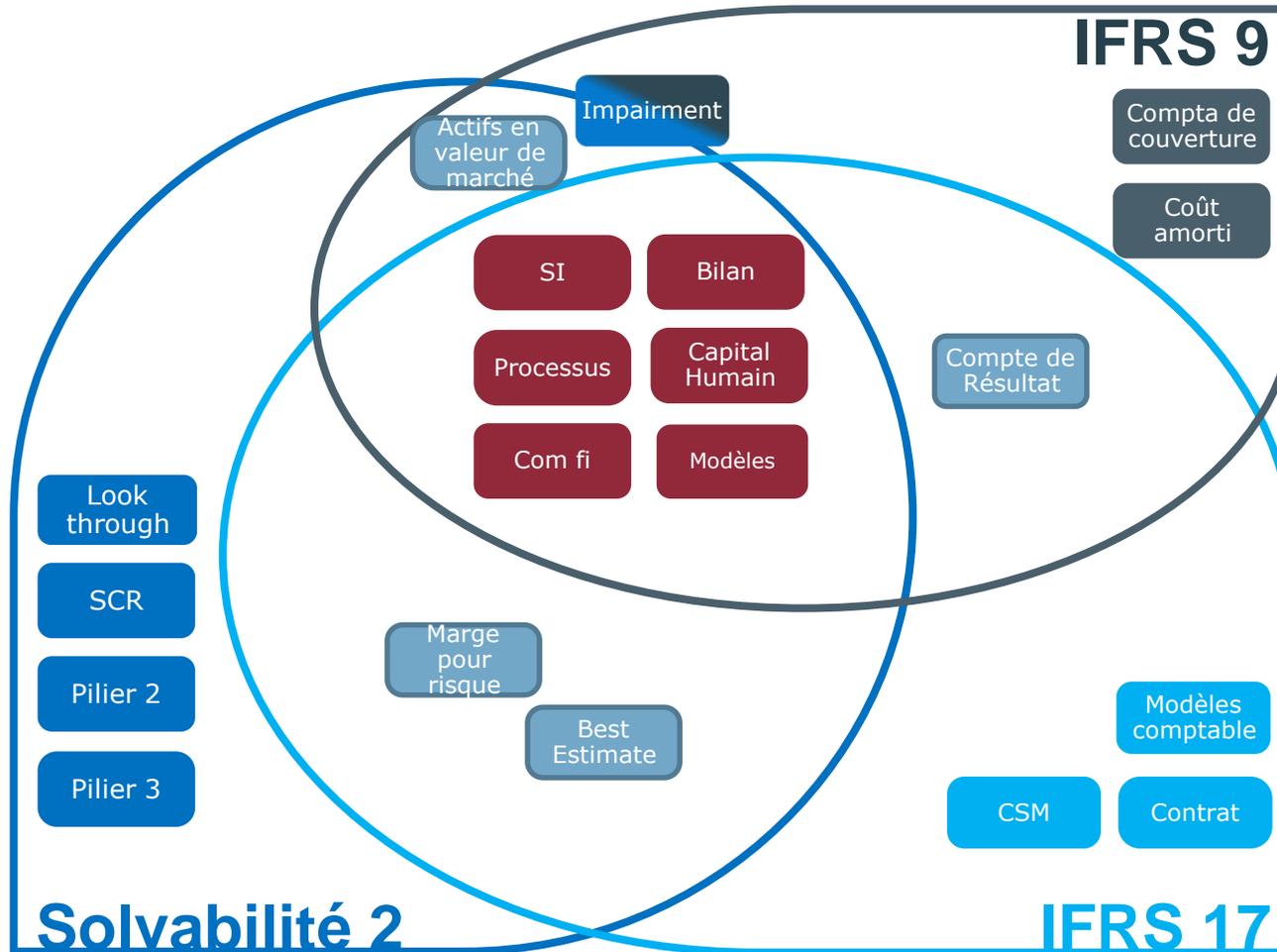
- Exemple d'application des modèles comptables pour différents types de contrats :

	PAA	Modèle Général	Modèle Général (PB ind.)	VFA	VFA CPBY
Epargne-retraite avec PB			✓	✓	✓
Epargne UC				✓	✓
Eurocroissance			✓	✓	✓
UC IFRS 9					
Emprunteur		✓	✓		
MRH/auto	✓	✓			
Caution	✓	✓			



Note : la classification comptable doit faire l'objet d'une analyse contrat par contrat. Le tableau ci-dessus est une illustration du résultat potentiel de cette analyse.

Principes essentiels d'IFRS 17



Plan de la présentation

1. Calendrier
2. Principes essentiels d'IFRS 17
- 3. Focus sur les points en discussion**
4. Exemple pour les contrats participatifs
5. Enjeux opérationnels
6. Prochaines étapes

Focus sur les points en discussion

Niveau de
granularité

Amortissement de la
Marge de Service
Contractuelle pour la
Variable Fee Approach

Traitement des
contrats
participatifs :

Champ
d'application de
la Variable
Fee Approach
(VFA)

Focus sur les points en discussion

✓ Unit of account / level of aggregation

« An entity that groups contracts is deemed to meet the objective in (a) provided that:
the contracts in the group:

- have cash flows that the entity expects will respond in similar ways to key drivers of risk in terms of amount and timing; and
- on inception had similar expected profitability (ie similar contractual service margin as a percentage of the premium); and
- the entity adjusts the allocation of the contractual service margin for the group in the period to reflect the expected duration and size of the contracts remaining after the end of the period »

Facteur :
de 1 à 500

Contrats
onéreux

Allocation
de la CSM

✓ De multiples réactions et remarques :

- Pourquoi ne pas rester à la définition du portefeuille ?
 - « insurance contracts that provide coverage for similar risks and are managed together as a single pool »
- Quelle décomposition entre les garanties ?
- Pourquoi ne pas intégrer les contraintes légales et réglementaires dans l'appréciation de la rentabilité ?
- Et bien d'autres :
 - Reassessment / How mutualisation supersedes aggregation for VFA

Focus sur les points en discussion

✓ Scope of the VFA Approach:

“Contracts with direct participation features should be defined as contracts for which:

- i. the contractual terms specify that the policyholder participates in a defined share of a clearly identified pool of underlying items;
- ii. the entity expects to pay to the policyholder an amount equal to a substantial share of the returns from the underlying items; and
- iii. a substantial proportion of the cash flows that the entity expects to pay to the policyholder should be expected to vary with the cash flows from the underlying items.”

✓ De multiples réactions et remarques :

- Quelle identification du pool d'actifs ?
 - Canton général & légaux ou cantons contractuels ;
- Quelle interprétation des « returns » ?
 - Fair value ou plus ou moins values réalisées ;
 - Annuellement ou sur la durée du contrat ;
 - « Contractual terms » seulement ou « constructive obligations » également ;

Focus sur les points en discussion

✓ CSM amortisation pattern:

“For all insurance contracts with participation features, an entity should recognise the contractual service margin in profit or loss on the basis of the passage of time.”

✓ De multiples réactions et remarques :

- Une négation des réalités actuarielle et contractuelle et des services fournis ;
- Une négation des pratiques actuelles sur les actifs incorporels ;
- Quelle interaction avec la désactualisation ;
- Quelle cohérence entre composante financière du revenu et taux de désactualisation...

Plan de la présentation

1. Calendrier
2. Principes essentiels d'IFRS 17
3. Focus sur les points en discussion
- 4. Exemple pour les contrats participatifs**
5. Enjeux opérationnels
6. Prochaines étapes

Exemple pour les contrats

Bilan initial
en central



Choc actions -30%

Impacts (en M€)	Juste valeur P&L	VFA CPBY
Impact sur P&L IFRS	-273	-270
Impact sur CSM	-548	-548
Impact sur OCI	0	-3
Impact total	-821	-821

La CSM absorbe une partie du choc de baisse des actions

Les écarts d'expérience impactent le P&L.
La variation du BE+CSM (nette de la charge de désactualisation qui comprend la baisse de la production financière) est alors enregistrée en OCI.

Caractéristiques du portefeuille simulé :

- Contrats sans taux garantis avec un taux de PB de 90%
- Portefeuille d'actifs : 85% obligations, 12% actions, 3% cash
- PM initiale : 100 M€
- Age moyen des assurés : 40 ans
- ESG avec un modèle de taux Hull and White

Exemple pour les contrats

Bilan initial
en central



Choc rachat +50%

Impacts (en M€)	Juste valeur P&L	VFA CPBY
Impact sur P&L IFRS	-62	-1 629
Impact sur CSM	-1 448	-1 448
Impact sur OCI	0	1 568
Impact total	-1 510	-1 510

La CSM absorbe une grande partie du choc de la hausse des rachats et compense les écarts d'expérience enregistrés

Enregistrement en P&L des écarts d'expérience et la hausse du BE et la baisse de la CSM en OCI.

Plan de la présentation

1. Calendrier
2. Principes essentiels d'IFRS 17
3. Focus sur les points en discussion
4. Exemple pour les contrats participatifs
- 5. Enjeux opérationnels**
6. Prochaines étapes

Les travaux menés éclairent 6 enjeux opérationnels

Des comptables sensibilisés aux modèles stochastiques

Communiquer davantage sur les sous-jacents et les drivers

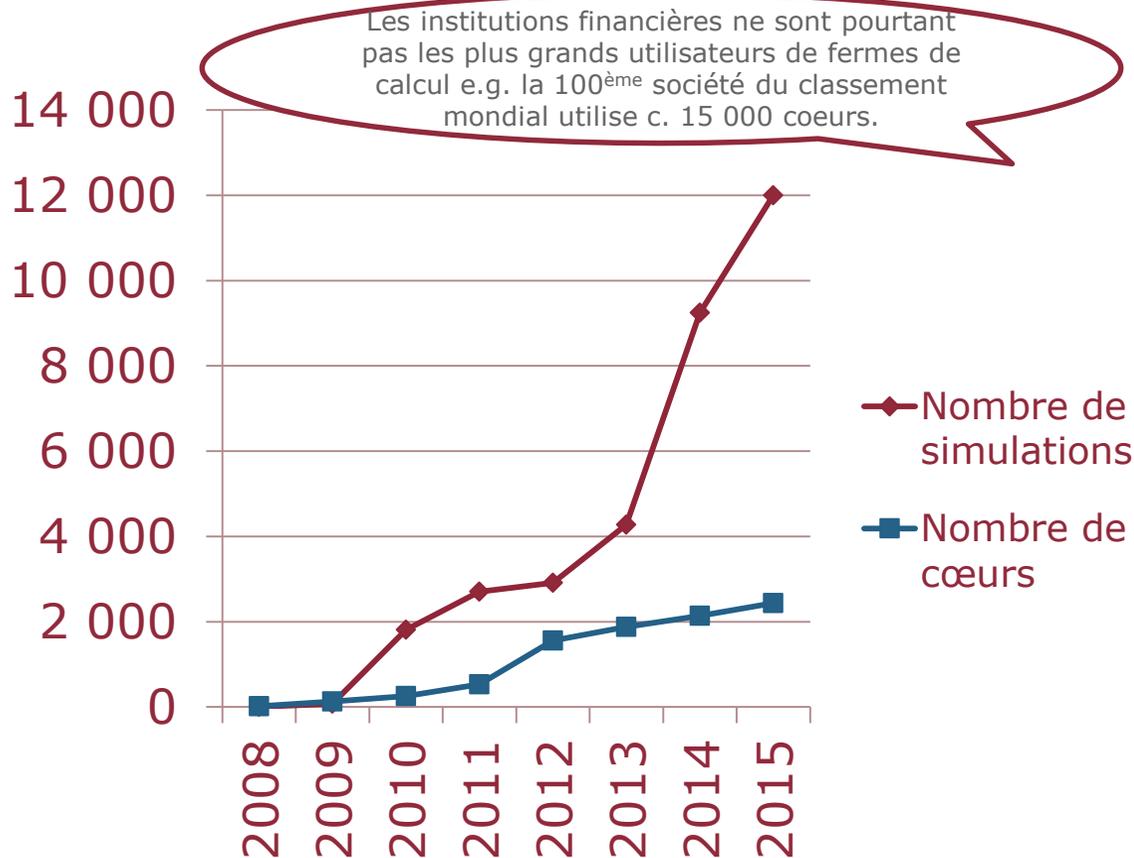
Rapprocher davantage provisions et cash-flows

Anticiper l'arrêté des comptes

Refondre l'ensemble du processus d'arrêté

Accroître la puissance de calcul des outils

Trouver des leviers d'efficacité dans les outils de calcul



- ✓ Le besoin de calcul s'inscrira en doublon de celui de S2 ;
- ✓ Le planning Fast close, s'il n'est pas transformé, limitera la prise de recul ;
- ✓ Dès lors que plusieurs équipes participeront au reporting simultanément, une gouvernance et une sécurisation des univers de production s'imposent ;
- ✓ Les pistes d'optimisation existent :
 - Code et algorithme ;
 - Puissance de calcul ;
 - Industrialisation du processus ;
 - Architecture applicative ;
 - Upgrade constant & versioning...

Plan de la présentation

1. Calendrier
2. Principes essentiels d'IFRS 17
3. Focus sur les points en discussion
4. Exemple pour les contrats participatifs
5. Enjeux opérationnels
- 6. Prochaines étapes**

Anticiper les travaux et le projet au plus tard dès 2017

✓ Où en sommes nous à ce jour :



- Suivi normatif régulier ;
- Simulations détaillées sur quelques gros portefeuilles ;
- Analyse de la classification de contrats génériques ;
- Sensibilisation de la hiérarchie directe et de la direction générale ;
- 1^{ère} estimation « en chambre » du coût du projet ;
- 1^{ères} interactions avec IFRS 9 identifiées ;

✓ A court terme, idéalement d'ici fin 2016 :

- Identification et mapping des données nécessaires ;
- 1^{ères} réflexions sur besoins d'ajustement de l'outil de simulation ;
- Poursuite de l'analyse de classification des contrats et de la granularité ;

✓ 2017 :

- Chiffrage précis du coût du projet pour plan projet 2018-2020 ;
- Appréhension de la norme publiée ;
- Appel d'offres ;



✓ 2018 :

- Lancement du projet



Prochaines actions

✓ Un débat de place d'ici l'adoption et la mise en œuvre :

- De nombreuses instances ;
- Des analyses et interprétations ;
- Des coûts et bénéfices ;

AAI
IAA
INTERNATIONAL ACTUARIAL ASSOCIATION
ASSOCIATION ACTUARIELLE INTERNATIONALE

INSTITUT DES ACTUAIRES

ASSOCIATION FRANÇAISE DE L'ASSURANCE

EFFAS

EFRAG
European Financial Reporting Advisory Group

ANIC
AUTORITÉ DES NORMES COMPTABLES

IFRS

CFOFORUM

ASSOCIATION FRANÇAISE DE L'ASSURANCE

Fédération Française des Sociétés d'Assurances
GEMA
ASSUREURS MUTUALISTES

insurance europe

esma European Securities and Markets Authority

IAIS International Association of Insurance Supervisors

Deloitte
ERNST & YOUNG

pwc **KPMG**

MAZARS

Grant Thornton

BDO

ET BIEN D'AUTRES



Questions ?



IFRS 17 : le bout du tunnel ?

Jean-Michel Pinton
Jean-michel.pinton@cnp.fr

Claude Chassain
cchassain@deloitte.fr

Baptiste Bréchet
bbrechot@deloitte.fr

The logo consists of three white triangles of increasing size, stacked and pointing to the right, creating a sense of upward and forward movement.

**INSTITUT DES
ACTUAIRES**

Annexe - Principes essentiels d'IFRS 17

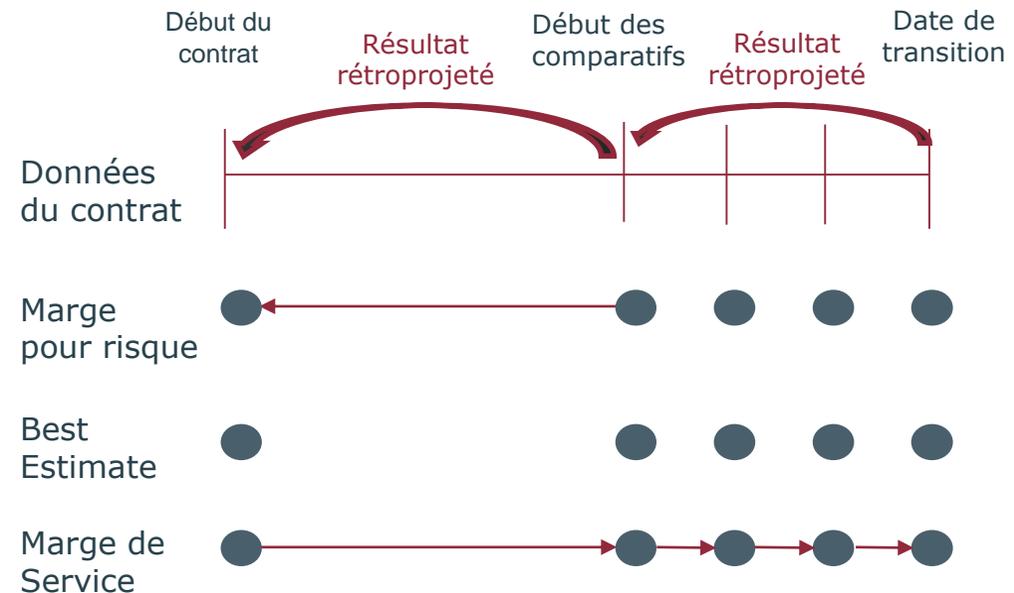
Trois approches dont la hiérarchie d'application est :

1. **Application entièrement rétrospective** (comme si on avait toujours appliqué les textes) sauf si impossible en pratique
2. A défaut d'application rétrospective une **méthode simplifiée**, décrite dans l'exposé sondage de 2013 est appliquée
3. Si méthode simplifiée impossible, alors utilisation d'une « **juste valeur** » pour les passifs

«Une entité ne doit pas mettre en œuvre des efforts exhaustifs pour obtenir une information objective mais doit prendre en compte toute l'information objective qui est raisonnablement disponible »

Approche simplifiée – « Rétroprojection » du résultat attendu

- Une approche pragmatique qui prend en compte les données historiques
- Les données sont projetées de maintenant vers le passé, en "rétroprojection", jusqu'à la date de début des polices en déroulant les résultats réalisés



✓ De nombreux autres points :

- Distinction entre hypothèses économiques et techniques ;
- Identification de la composante investissement au sein des revenus et sinistres ;
- Taux d'actualisation des différentes composantes fixes et variables ;
- Portée du critère de réglementation ;
- Portée du critère de « reasonable approximation » dans l'approche PAA ;
- Comptabilisation des « mismatches » en cas de couverture des options ;
- Cohérence des décisions provisoires en matière de transition ;
- .../...
- Et certainement d'autres à la sortie de la norme définitive ;

✓ Selon quelle degré de cohérence / convergence / identité avec Solvabilité 2 ;

Annexe - Les travaux menés éclairent 6 enjeux opérationnels

Une nécessité pour les comptables de « rentrer » dans les modèles stochastiques :

- Avant : une compréhension mais un abord au cas par cas (LAT, PBDA...)
- Après : une maîtrise du paramétrage et des sensibilités des modèles :
 - Afin d'analyser, commenter les états et rapprocher de S2 / MCEV
 - Un besoin d'accompagnement significatif

Une nécessité de communiquer davantage sur les sous-jacents et les drivers

- Avant : une « boîte noire » mais des règles relativement appréhendables
- Après : expliquer et rapprocher principes IFRS et traduction dans le paramétrage

Une nécessité de rapprocher davantage provisions et cash-flows

- Avant : une lecture par TFT-approche indirecte et déroulé de la MCEV
- Après : systématiser la technique MCEV à l'ensemble des flux techniques

Une nécessité d'anticiper l'arrêté des comptes

- Avant : un rapprochement réel-prévisionnel dépendant de quelques variables
- Après : un besoin d'anticiper du fait :
 - Du temps de production des chiffres et de la complexité des sensibilités et interdépendances entre variables
 - Du besoin de réconcilier arbitrages comptables, gestion des risques, besoins prudentiels et de leur couverture

La nécessaire refonte de l'ensemble du processus d'arrêté

- Avant : un processus prudentiel au timing plus raisonnable
- Après : une complète refonte :
 - A ce jour, impossibilité de tenir des remontées complètes type S2 à J+15
 - Anticiper les travaux comptables sur des hypothèses figées bien avant le 31/12/n

Une nécessité de dimensionner la puissance de calcul des outils

- Avant : une (S2) ou deux (MCEV) normes stochastiques
- Après : une 2^{ème} ou 3^{ème} norme stochastique concomitante avec la production prudentielle :
 - Partager les mêmes données de base
 - Sécuriser les univers de production